

Projet de note stratégique
Activités de la FAO en matière de politiques
(Avis en matière de politiques et de stratégies; politiques économiques, sociales, alimentaires et nutritionnelles)

I. Analyse des besoins et avantage comparatif de la FAO

1. La formulation et la mise en œuvre des politiques des pays ont un impact fondamental sur la réalisation des Objectifs mondiaux définis par les Membres. Les options de politiques, fournies par le biais de services consultatifs, doivent être sous-tendues par un travail d'analyse portant sur l'impact des politiques formulées dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement sur la pauvreté et la sécurité alimentaire et sur la relation entre l'agriculture, la faim et la pauvreté. Dans ce domaine la FAO doit nécessairement concentrer ses ressources, qui sont limitées, sur les domaines où son avantage comparatif lui permet de garantir les résultats. Un point d'entrée stratégique consiste à influencer sur les politiques et les stratégies qui régissent l'utilisation des ressources provenant de tiers (les gouvernements et leurs partenaires du développement). Le rôle fondamental de la FAO en tant que fournisseur d'avis en matière de politiques est clairement attesté par la forte demande qui émane de ses pays membres. Les tendances qui émergent suggèrent qu'à l'avenir les avis en matière de politiques seront de plus en plus axés sur les connaissances, par l'intensification du dialogue sur les politiques et par des initiatives facilitant les processus politiques.

2. Par ses caractéristiques uniques, la FAO détient un avantage comparatif dans le domaine des politiques et des stratégies:

- a. Elle est la principale enceinte et le lieu privilégié pour négocier les cadres de politiques à l'échelle mondiale dans le domaine de l'agriculture, du développement rural, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- b. Elle a la possibilité de mener des activités multidisciplinaires relatives aux politiques sur des thèmes prioritaires de nature complexe tels que la faim et la malnutrition, la flambée des prix alimentaires, les risques transfrontières, les changements climatiques et l'énergie, grâce à l'assortiment unique de compétences réunies par son personnel au plan technique et socio-économique.
- c. Elle joue un rôle de plaidoyer prédominant en faveur du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la nutrition à travers la convocation de sommets et de conférences et l'élaboration de publications phares.
- d. Elle est en mesure de tirer parti des expériences des politiques nationales et régionales en raison de son réseau de bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux, de ses contacts directs et de ses relations de coopération avec les organisations régionales et les gouvernements.
- e. Elle bénéficie d'une image d'indépendance et de neutralité et son style de travail consultatif en fait un intermédiaire idéal, capable de soutenir des processus politiques complexes en fournissant des preuves fondées sur de solides travaux d'analyse.

II. Vision d'ensemble et objectifs stratégiques

3. *Vision:* La FAO sera la principale source d'avis indépendants et fondés sur des preuves en matière de politiques et de stratégies dans le domaine de l'agriculture, du développement rural, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la gestion des ressources naturelles. Elle sera le premier point de contact naturel des États Membres et elle servira aux donateurs de point de référence concernant les avis en matière de politiques et de stratégies dans les domaines de son ressort.

4. *Objectif stratégiques:*

- a. Des cadres internationaux de politiques sont mis en place pour l'agriculture, le développement rural, la sécurité alimentaire et la nutrition; ils répondent de manière intégrée aux défis émergents auxquels sont confrontés les pays membres.

- b. Des politiques et des stratégies intégrées sont adoptées au plan national; elles répondent aux défis complexes rencontrés par les pays membres dans la réalisation de leurs objectifs dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la gestion des ressources naturelles et sont cohérentes avec les cadres de politiques à l'échelle internationale.

III. Principaux résultats attendus

5. Les principaux résultats de cette stratégie sont les suivants:
 - a. La communauté internationale est mieux équipée pour élaborer et adopter des cadres de politiques pour l'agriculture, le développement rural, la sécurité alimentaire, la nutrition et la gestion des ressources naturelles grâce aux nouvelles possibilités offertes par les processus politiques multi-parties prenantes, à la fourniture en temps opportun des informations issues de travaux analytiques multidisciplinaires sur les thèmes prioritaires en matière de politiques et à la mise en commun plus systématique des leçons apprises.
 - b. Grâce aux examens des politiques nationales et aux études de diagnostic régionales, les capacités renforcées des organisations régionales leur permettent d'affronter, sous tous leurs aspects, les défis posés par l'agriculture, le développement rural, la sécurité alimentaire, la nutrition et la gestion des ressources naturelles et de gérer des processus complexes aboutissant à des politiques et stratégies régionales communes et/ou à des politiques et stratégies nationales mieux adaptées et harmonisées.
 - c. Les pays membres bénéficient de capacités et de connaissances accrues (fondées en partie sur les expériences et les analyses spécifiques des autres pays) pour prendre les décisions de politiques et de stratégie; les liens entre ces décisions et la formulation des investissements et des affectations budgétaires sont plus cohérents.
 - d. Les gouvernements prennent de meilleures décisions concernant les politiques et les stratégies, en consultation avec les principales parties prenantes.

IV. Questions liées à la mise en oeuvre

6. Une masse critique de fonctionnaires de la FAO hautement qualifiés en matière de politiques et d'importantes ressources hors-personnel sont nécessaires afin d'aligner tous les produits requis pour que la FAO devienne la principale source d'avis en matière de politiques dans les domaines relevant de son mandat (à savoir les études analytiques à l'échelle mondiale, les études de diagnostic régionales et les examens de politiques nationales, les informations et la préparation aux politiques, les liens à double sens entre les activités normatives menées au siège et l'aide fournie particulièrement au niveau décentralisé). Il faudra pour cela mobiliser des ressources, notamment à travers un programme de partenariat multidonateurs, pour garantir la souplesse et la réactivité indispensables à la fourniture d'avis efficaces en matière de politiques et de stratégies.

7. En raison de la nature multidisciplinaire des questions abordées, un mécanisme spécifique sera nécessaire pour coordonner et intégrer les activités de la FAO en matière de politiques et de stratégie notamment la création d'équipes multidisciplinaires qui travailleront sur les thèmes prioritaires en matière de politiques. Au plan national, les travaux de la FAO dans le domaine de l'élaboration de politiques et de stratégies devront être étroitement liés à ses activités en matière de formulation des investissements et être menés en partenariat avec d'autres organisations, en tirant parti des avantages comparatifs de divers partenaires, notamment mais non exclusivement au sein du système des Nations Unies.

8. Il faudra également renforcer les capacités des bureaux décentralisés dans le domaine des politiques et de stratégies, en particulier les bureaux de pays qui constituent le principal canal de dialogue avec les Membres au sujet des politiques. La formation et le renforcement du personnel dans ces bureaux et la mise en place de mécanismes de soutien à partir du siège et des bureaux régionaux et sous-régionaux sont quelques-uns des moyens envisagés pour renforcer ces capacités.

9. Les activités de la FAO en matière de politiques à tous les niveaux reposeront aussi sur des partenariats fondamentaux avec d'autres acteurs dans ce domaine, tels que la Banque mondiale, l'IFPRI et les institutions nationales de recherche, afin de tirer pleinement parti des réseaux existants et de fournir ainsi aux pays membres les avis fortement axés sur les connaissances qui leur sont indispensables.